

Beaucoup de mes amis, voisins et électeurs m'ont aussi parlé des modifications apportées au régime d'assurance-chômage. Comme les députés le savent, ces modifications ne sont que la première étape d'une vaste réforme visant à rendre notre système de sécurité sociale à la fois juste et abordable.

Notre premier objectif consiste à modifier ce système pour qu'il ne nuise pas à la création d'emplois. Un bon emploi est la meilleure protection sociale dont peut bénéficier un Canadien. Par conséquent, quelques électeurs de ma circonscription se réjouissent des mesures que nous avons prises dans le budget pour réduire les coûts de l'assurance-chômage pour les employeurs.

L'assurance-chômage est une charge sociale. Si cette charge est trop lourde, elle fait perdre des emplois. En 1989, le taux des cotisations d'assurance-chômage s'élevait à 1,95 \$. Cette année, il s'élève à 3,07 \$. Le taux maximum des cotisations a plus que doublé pour les employés. Il a plus que doublé pour les employeurs aussi.

Ce sont là des taxes. Qui plus est, ce sont des taxes que doivent payer les petites entreprises. Dans ma province, pratiquement toutes les entreprises sont des petites entreprises. Les électeurs de ma circonscription ne peuvent pas se permettre de payer des cotisations plus élevées. Les petites entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard ont besoin d'un allègement de leur fardeau fiscal pour pouvoir commencer à créer des emplois.

C'est pourquoi tant d'électeurs de ma circonscription appuient les mesures budgétaires visant à ramener le taux des cotisations d'assurance-chômage à 3 \$ l'an prochain. C'est une réduction considérable par rapport au montant de 3,30 \$ qu'on verserait sans cette mesure.

Beaucoup d'habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ont besoin des prestations d'assurance-chômage en attendant de trouver de nouveau du travail. Je n'ai pas peur d'admettre que ce sont des mesures sévères pour les personnes qui touchent des prestations d'assurance-chômage.

Mes électeurs aimeraient mieux travailler que recevoir de l'assurance-chômage. Nous allons faire notre possible pour nous servir des programmes de sécurité sociale, y compris l'assurance-chômage, pour aider les Canadiens à retourner au travail.

En attendant, nous savons que certains Canadiens dépendent de l'assurance-chômage pour subvenir non seulement à leurs propres besoins pendant qu'ils cherchent un autre emploi, mais aussi aux besoins des personnes à leur charge. C'est pourquoi le budget prévoit une augmentation des prestations d'assurance-chômage pour les personnes les plus nécessiteuses, celles qui doivent s'occuper d'un enfant ou d'un parent dans le besoin, celles qui doivent faire vivre un conjoint ou une conjointe qui ne travaille pas.

• (1700)

Après l'entrée en vigueur des modifications au régime d'assurance-chômage prévues dans le budget, le Canada atlantique recevra encore plus d'assurance-chômage par habitant que toute autre région du Canada.

Le Budget

En effet, les prestataires d'assurance-chômage au Canada atlantique toucheront en moyenne 970 \$, comparativement à 540 \$ ailleurs.

Cela montre bien que le gouvernement reconnaît les besoins spéciaux d'une région où le chômage chronique présente des problèmes particuliers. Le meilleur exemple de cela est dans l'industrie de la pêche.

Le gouvernement précédent n'a rien fait pour donner aux habitants du Canada atlantique qui vivent de la pêche au poisson de fond une aide financière au-delà du 15 mai. Le budget prévoit une stratégie de renouvellement et d'adaptation de l'industrie de la pêche au poisson de fond de l'Atlantique, stratégie qui vise à assurer une aide à long terme aux travailleurs de cette industrie.

Notre gouvernement déploie des efforts énormes pour trouver une façon d'aider quelque 35 000 Canadiens de la région de l'Atlantique qui n'auront plus aucun revenu après l'expiration du programme en cours. Le ministre des Pêches et des Océans et le ministre du Développement des ressources humaines travaillent à l'élaboration de nouvelles mesures pour que ces gens soient traités de façon juste et digne.

J'ai parlé de certaines des mesures contenues dans ce budget qui touchent particulièrement les habitants de ma province, l'Île-du-Prince-Édouard, et de toute la région de l'Atlantique. J'ai aussi parlé de ce que les anciens combattants du Canada peuvent attendre de ce budget.

Le message que me lancent mes électeurs et les anciens combattants est très clair: les Canadiens savent que le gouvernement ne peut plus fonctionner comme avant et ils veulent avoir voix au chapitre sur la façon d'apporter les changements nécessaires.

Le gouvernement se dirige vers une nouvelle approche en ce qui concerne la création d'emplois et les programmes sociaux, et nous allons nous assurer que les Canadiens participent activement aux décisions concernant les changements qui seront apportés.

Le budget représente la première phase d'une importante réforme, et le gouvernement compte bien poursuivre ses discussions avec les Canadiens sur la meilleure façon de préparer notre grand pays à relever les défis du XXI^e siècle.

Le président suppléant (M. Kilger): Avant de passer à la période des questions ou observations, j'aimerais vérifier si le secrétaire d'État partage son temps de parole avec son collègue, soit le député de Burlington, si je ne me trompe.

Si c'est ainsi, qu'il veuille bien l'indiquer à la présidence et nous aurons des périodes de cinq minutes pour les questions ou observations.

Le secrétaire d'État partage-t-il son temps de parole?

M. MacAulay: Oui, je partage mon temps de parole.

M. Jack Ramsay (Crowfoot): Monsieur le Président, j'ai écouté la plupart des propos du député et je les trouve intéressants. Assurément, de ce côté de la Chambre, nous sommes heureux de l'entendre parler de réforme et de la nécessité pour notre pays de changer sa façon de faire les choses. Nous sommes d'accord avec lui.

J'ai posé une question à ses collègues, une question difficile. Je n'ai pas encore reçu de réponse. Le budget dit que la dette fédérale croîtra de 100 millions de dollars au cours des trois